

## Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil municipal du 23 juillet 2019

Affiché en exécution des articles L.2121-25 et L. 5211-1 du CGCT

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : Mme Florence BERTHET, M. Franck CHAUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, M. Christian CHARRIERE, Mme Christelle MURON, M. Jacques BRUNEL, M. Jean-Claude RICHARD, M. Yannick SEYCHAL, Mme Séverine CARTON.

ABSENTS EXCUSES : Mme Laurence CROZAT qui a donné procuration à Mme Christelle MURON.

ABSENTS : Mme Sandrine VILLENEUVE, Mme Christelle EYCHENNE, M. Lucien ESTINES

### **Avant d'aborder l'ordre du jour, le Conseil Municipal :**

- **EST INFORME** que la baignade au plan d'eau est momentanément interdite en raison d'une analyse présentant un taux de cyanobactéries non conforme. Le Maire souhaite qu'une solution soit envisagée pour les années à venir avec la Fédération de Pêche et l'Agence Biodiversité pour éviter de nouveau ce problème.

- **EST INFORME** de l'arrêté préfectoral du 22 juillet relatif aux mesures à prendre dans le cadre d'un épisode de pollution atmosphérique. Le Maire, jugeant ces mesures disproportionnées, demande au Préfet que le survol des avions soit limité sur le territoire ligérien pendant ces épisodes !!!

### **Abordant l'ordre du jour, le Conseil municipal :**

- Dans le cadre des travaux de renouvellement et d'extension du réseau d'eau potable « La Durolle » :
  - **APPROUVE** la décision de la commission d'appel d'offre de retenir l'offre de l'entreprise DAUPHIN TP d'un montant de 308 266.00 € H.T ;
  - **ACCEPTE** l'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre établi avec le Bureau d'Etude F2i,
  - **RETIENT** l'offre du Crédit Agricole pour contracter un emprunt de 300 000 € afin de financer ces travaux.
- **RETIENT** l'offre du Crédit Agricole pour contracter un emprunt de 144 000 € afin de financer l'achat du bâtiment 4, rue de la Gare,
- **APPROUVE** la modification budgétaire concernant le remboursement de l'emprunt court terme de 88 000 € qui avait été contracté dans l'attente du versement du FCTVA 2018 reçu dernièrement,
- **APPROUVE** la modification budgétaire concernant les travaux en régie réalisés par les services techniques pour le curage du Plan d'Eau,
- **DIT** que les élus se réuniront prochainement pour définir le nombre d'heures à effectuer par les ATSEM à l'Ecole publique pour l'année scolaire 2019-2020,
- **DONNE** un avis favorable aux demandes de subventions façades de Mme Paulette LAMBERT pour sa Maison 9, rue du Champ de Foire et de M. et Mme Joël FORTUNIER pour leur maison à la Gilbernie.
- **APPROUVE** le prix de vente de 14 800 € pour le terrain cadastré D 578, au 2, le Mas et **DIT** que la vente devra se faire à un acquéreur ayant un projet de construction de maison individuelle,
- **EST INFORME** du montant de 14 240 € à percevoir au titre du FPIC 2019 (Il avait été prévu 20 000 € en recette au budget).
- **EST INFORME** qu'une subvention du Conseil Général de 60 000 € a été accordée pour la réfection des sanitaires du Camping et qu'un dossier va être fait pour que ce dernier soit reclassé.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 50.**

